

Québec, le 24 octobre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May, 1^{er} étage
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale par le député de Laval-des-Rapides, le 30 mai 2013, demandant de surseoir au déploiement des compteurs de nouvelle génération d'Hydro-Québec.

Les interventions d'Hydro-Québec dans ce dossier sont soumises à la décision de la Régie de l'Énergie. Le 5 octobre 2012, cette dernière a rendu deux décisions relatives au déploiement des compteurs de nouvelle génération. La première liée à l'autorisation du déploiement du Projet lecture à distance et la seconde autorisant et déterminant les frais liés à l'adhésion à l'Option de retrait pour les clients désirant un compteur n'émettant pas de radiofréquences. Pour connaître les détails des décisions de la Régie de l'Énergie, il est possible de les consulter à l'adresse suivante :

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/34/DocPrj/R-3770-2011-A-0163-DEC-DEC-2012_10_05.pdf

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/52/DocPrj/R-3788-2012-A-0030-DEC-DEC-2012_10_05.pdf

... 2

Le 29 mai dernier, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la motion suivante :

Que l'Assemblée nationale demande à Hydro-Québec d'évaluer d'autres options afin de ne pas pénaliser financièrement ses clients qui ne veulent pas de compteurs « intelligents » et de leur offrir le choix d'un autre type de compteur sans leur imposer des frais punitifs qui sont actuellement de 137 \$ à l'installation et de 206 \$ annuellement.

Dès lors, les interventions faites auprès d'Hydro-Québec reprenaient cette demande des élus de l'Assemblée nationale. De façon plus formelle, le 10 octobre 2013, je demandais au président directeur-général d'Hydro-Québec, M. Thierry Vandal, de trouver des solutions afin de donner suite à cette motion adoptée par l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martine Ouellet, ing., MBA